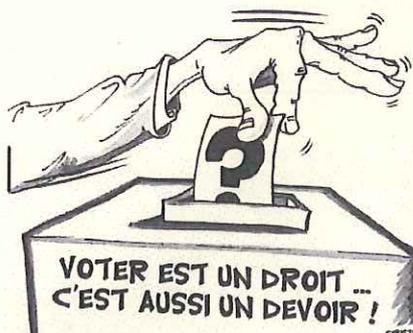


Le premier semestre de l'année 2017 aura été intense en élections. Des primaires en passant par les présidentielles puis les législatives, les citoyens et citoyennes Français ont eu la possibilité d'influencer et de choisir nos nouveaux dirigeants politiques, en allant voter, certes à de nombreuses reprises.

A Landudal, pour la présidentielle, le pourcentage de votant (85%) a, encore, été supérieur à la moyenne départementale (79%) et très largement supérieur aux grandes villes comme Quimper (78%), Brest (71%), Paris (19ème 74%), Marseille (1^{er} Ar. 66%), De manière générale, les habitants des campagnes participent mieux à notre vie démocratique que les habitants des villes. Quelles sont les raisons de cet écart significatif ? Peut-être y a-t-il plus de besoins en attente dans les zones rurales ? Peut-être que les habitants ont plus d'emprise sur la vie communale dans les petits territoires ? Peut-être que les élus des petites communes sont plus proches de leurs habitants ?... Difficile de répondre, il y a certainement de nombreuses autres explications. Le sujet devrait faire l'objet d'une analyse politique approfondie, car en démocratie pour que la souveraineté émane réellement du peuple, il est



indispensable que ce dernier vote en grand nombre. Les habitants des campagnes ont été réceptifs aux campagnes électorales des nombreux candidats, les habitants des campagnes ont été acteurs de la démocratie et citoyens responsables en participant fortement aux élections successives. Mais serons-nous pour autant entendus ? Les écoles rurales seront-elles préservées ? Les déserts médicaux seront-ils soignés ? L'économie agricole sera-t-elle sauvegardée ? Les derniers commerces seront-ils préservés ? les énergies renouvelables seront-elles développées ? Le fonctionnement démocratique sera-t-il analysé ?...

Au lendemain de ces élections qui ont généré beaucoup d'espoirs, il est important de continuer d'espérer. Néanmoins, le monde rural devra recevoir rapidement des signes positifs et des soutiens concrets, car il résistera difficilement à un nouveau mandat de non appropriation de nos problématiques par les élus nationaux dans une société qui s'urbanise de plus en plus vite.

Pendant ce temps électoral, Landudal a poursuivi son évolution :

- Au niveau des infrastructures, création d'un auvent de 200m² à l'arrière de la salle L'Atelier et réfection de la voirie du bourg par la Communauté des communes ;
- En matière de recrutement, 2 nouveaux agents ont été embauchés suites à 2 départs (Alexandre Wiemann en Mairie et Fanny Salaun à l'école),
- Dans le domaine démographique, la population de Landudal atteint 908 habitants, et dépasse pour la première fois depuis 1999 celle de Langolen.

Dans les prochains mois, cette évolution se poursuivra à travers le lancement de nombreux projets : un espace de jeu pour les enfants dans le jardin du presbytère, le lotissement le clos du Dourles, la démolition de la maison Le Mao, la rénovation de la dernière classe de l'école, ...

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon et agréable été.

Raymond MESSAGER
Maire de Landudal
Conseiller Départemental

L'ETAT CIVIL : 1ER SEMESTRE 2017

Naissances

Emma KEROULLAS 9 Park Toull An Nay
Éloïse CUDON 19 Park Toull An Nay

née le 10 janvier 2017
née le 3 avril 2017

Mariages

Benjamin SERPE et Elodie TREMOUILLAULT
Erwan BAUMARD et Manon ROCHELLE

Prat Duigou
13 rue Jehan de Quelen

le 21 avril 2017
le 3 juin 2017

INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement Service National :

Les jeunes ayant atteint leur 16ème anniversaire et dans les trois mois qui suivent celui-ci, doivent faire une démarche pour être inscrits sur la liste de recensement militaire. Se présenter en Mairie, muni du livret de famille des parents.

Bruits : quelques rappels utiles

Conformément aux dispositions de l'article 19 de l'arrêté préfectoral du 01 mars 2012 relatif aux bruits dans les propriétés privées, les occupants et leurs utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- *Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- *Les samedis de 9h00 à 19h00
- *Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Déchets Verts

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Départ en retraite

Après 15 années de travail à l'école des châtaigniers en tant qu'ATSEM, Claudine LE NIR est partie en retraite le 1^{er} avril. La municipalité la remercie et lui souhaite une bonne retraite bien méritée.



Alexandre WIEMANN
nouveau secrétaire de mairie

Titulaire d'un master en administration obtenu à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale de l'UBO de Brest, Alexandre WIEMANN arrive de Kerlaz où il occupait le même poste.

TEMPS FORT A L'ECOLE

Dans le cadre des TAP, nous souhaitons mettre en place un partenariat avec l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) pour profiter de leur savoir-faire en jardinage.

Cet échange a débuté en mars et se terminera fin juin. Il est articulé autour de 3 thèmes :

- Le sport collectif pour faire connaissance
- La création de potagers (un à l'école, l'autre au jardin du presbytère) mené par Ronan
- La création d'une bande dessinée

Le potager a vu le jour grâce aux plants offerts par l'ESAT. Il agrémente les plats de la cantine. Début mai, on y a planté des herbes aromatiques telles que de la ciboulette, du persil, du laurier, etc. et quelques légumes (courgettes, tomates, salade, etc.)

Fin juin, les résidents de l'ESAT et leur éducateur Jean René Hourmand sont invités à partager un repas à la cantine pour goûter aux produits du potager.

Il était en effet très important pour nous de valoriser le travail chacun.



Quant à la bande dessinée, elle est en cours de construction, inventée par les enfants et les résidents. C'est un réel moment de complicité.

Avec l'arrivée des beaux jours, d'autres enfants ont pu faire des jeux au stade.

Et nos CM1/CM2 bénéficient de l'intervention des pompiers pour découvrir le PSC1 (premier secours), de la gendarmerie pour le passage du permis Internet et ils préparent également leur dernière gazette.

LANDUL'ASSO... L'AGENDA

Juin	
Samedi 24 juin	Kermesse de l'école à l'Atelier A partir de 16h30 : crêpes, pêche à la ligne, loteries A partir de 18h00 : spectacle des enfants Repas « couscous » uniquement sur réservation Organisée par l'APE
Dimanche 25 juin	Randonnées pédestres et découverte trail => circuit de 6 kms, départ du jardin du Presbytère à 10h => circuit de 12 kms départ du jardin du Presbytère à 9h Renseignements au 06 32 63 55 93 Pique Nique Géant au jardin du presbytère ouvert à tous apéritif offert par la municipalité à partir de 12h Venez nombreux avec vos paniers repas !!!! Organisation : Mairie de Landudal, Contact : à la mairie ou au 02 98 57 40 17
 	
Juillet	
Samedi 1er juillet	Fête communale Cochon grillé à partir de 19h00 à l'Atelier Bal populaire et Feu d'artifice Organisé par le Comité des fêtes
Vendredi 14 juillet	Trail et Randonnée au profit du centre de Kerpape Démonstration course de Hand-Bike Départ et inscriptions à l'Atelier Organisation => Trail Kalonad (Challenge Armor-Argoat)
 	
Août	
Jeudi 17 août	Repas du club des aînés à l'Atelier, à partir de 12h
Septembre	
Dimanche 16 sept.	Troc et puces dans le bourg organisé par le Comité des fêtes
Vendredi 22 sept.	Portes ouvertes et inauguration à l'école : venez découvrir les nouvelles installations (préau, nouvelles classes, etc.) A partir de 18h00 Organisées par la mairie
Et quelques dates à noter	
Tous les 1ers samedis du mois	Collecte de journaux et de cartouches d'encre vide à l'ancienne mairie au profit de l'APE de 11h30 à 12h



Association Landul bouloisirs Ouvert à tous

Une nouvelle association qui propose de pratiquer la pétanque comme loisir
 Cotisation annuelle de 15 € pour les adultes
 Les boulistes se réunissent dans le jardin de l'Église Notre-Dame-de-Populo, au centre-bourg.

Renseignements : Le Nir Jean-Pierre au 02 98 57 42 58